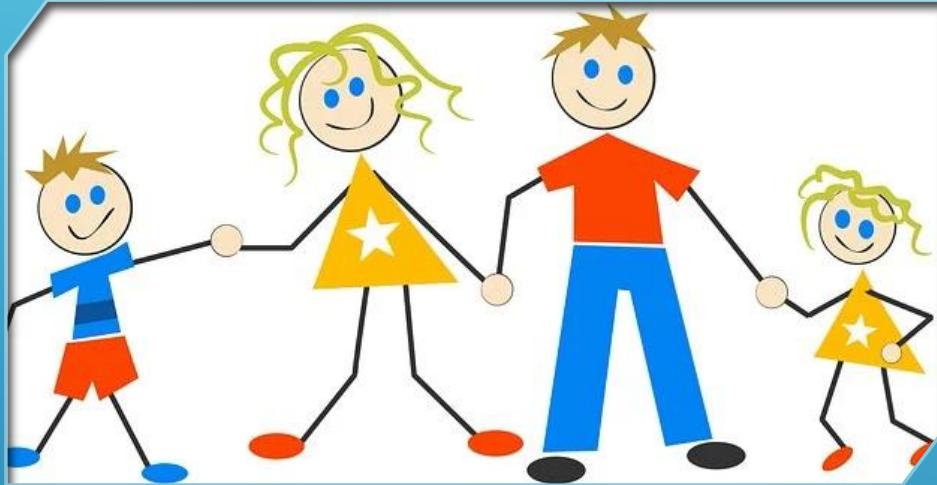


« *L'enfant nous demande de l'aider à agir tout seul.* »
Maria Montessori, médecin, pédagogue, scientifique



INFORMATIONS AUX PARENTS DES FUTURS ÉLÈVES DE 1P

EP DE MORGES OUEST

12 MAI 2025

REMERCIEMENTS AUX PROFESSIONNELS PRÉSENTS

Les enseignant.e.s de 1-2P

Mme Amato, doyenne

M. Veluz, Police Région Morges

Mme Basset, infirmière

Mme Théret et son équipe PPLS

M. Hacker, directeur de l'ASIME

Les représentants du quart-parents

Les représentants de l'APE Morges





2024-2025

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Aux parents d'élèves des futurs 1P

COURS & NIVEAUX

❖ 1-2^{ème} : traversée de la route

1. s'arrêter
2. Regarder des 2 côtés
3. Écouter
4. Traverser en marchant



PRÉVENTION ROUTIÈRE



PRÉVENTION ROUTIÈRE





2024-2025

Ensemble, le message est plus fort!

Sgtm Veluz
Police Région Morges
pvtz@morges.ch

PRÉSENTATION DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE DE MORGES - OUEST



Etablissement primaire de Morges Ouest



Etablissement primaire de Morges Est

Les enfants qui habitent certaines rues situées à la limite des deux Etablissements scolaires peuvent parfois être enclassés, en fonction des effectifs, dans l'autre Etablissement primaire.



Collège de Vufflens-le-Château



Collège de la Burtignière



Villars-S-



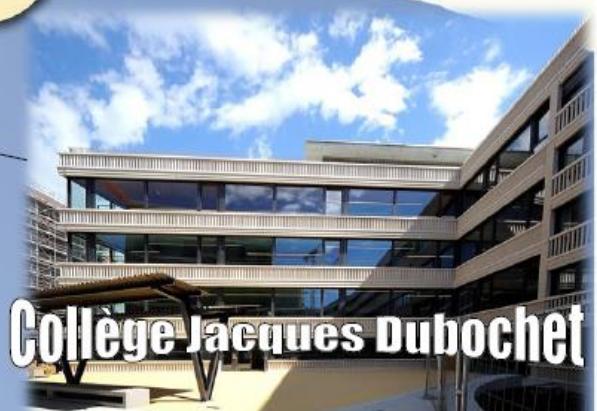
Collège de Lully



Collège du Petit-Dézaley



Collège de Tolochenaz



Collège Jacques Dubochet

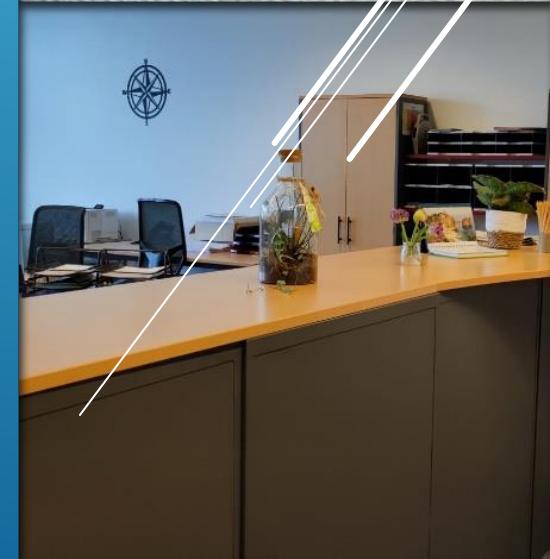


DIRECTION & SECRÉTARIAT

Les bureaux de la Direction se situent au collège de la Burtignière

Ch. de Tolochenaz 9
1110 Morges

021 557 97 40
ep.morges-ouest@vd.ch



L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE DE MORGES OUEST EN BREF



- ▶ 1035 élèves
- ▶ Environ 120 enseignant-e-s et assistant-e-s à l'intégration
- ▶ 55 classes en 25-26
- ▶ 7 bâtiments scolaires sur 5 communes
- ▶ Un Conseil de Direction (un Directeur, 3 doyennes et 1 doyen)
- ▶ Un secrétariat (2 secrétaires et 2 apprenti-e-s)

ENCLASSEMENTS

- ▶ L'Etablissement primaire de Morges Ouest compte 3 bâtiments scolaires dans les villages (Tolochenaz, Lully et Vufflens-le-Château) et 4 bâtiments sur la Commune de Morges.
- ▶ **Dans la mesure du possible**, nous enclassons les élèves au plus proche de leur domicile.
- ▶ Toutefois, chaque année, **un certain nombre d'entre eux doivent être déplacés** afin de réguler les effectifs dans les classes.
- ▶ De ce fait votre enfant sera peut-être enclassé durant sa scolarité dans un collège d'une autre commune que celle de votre domicile.
- ▶ Pour les élèves déplacés, en collaboration avec les entités concernées, **des transports scolaires sont organisés** et les services parascalaires en sont informés afin d'engendrer un minimum de conséquences pour les familles.





COLLABORATION CANTON - COMMUNES

Répartition des tâches et des responsabilités :

Communes regroupées au sein de l'ASIME : **bâtiments, transports, camps, prévention, parascolaire**

Canton : **enseignement, matériel pédagogique**

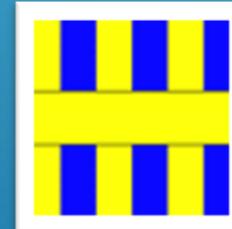
Lully



Tolochenaz



Vufflens-le-Château



Chigny



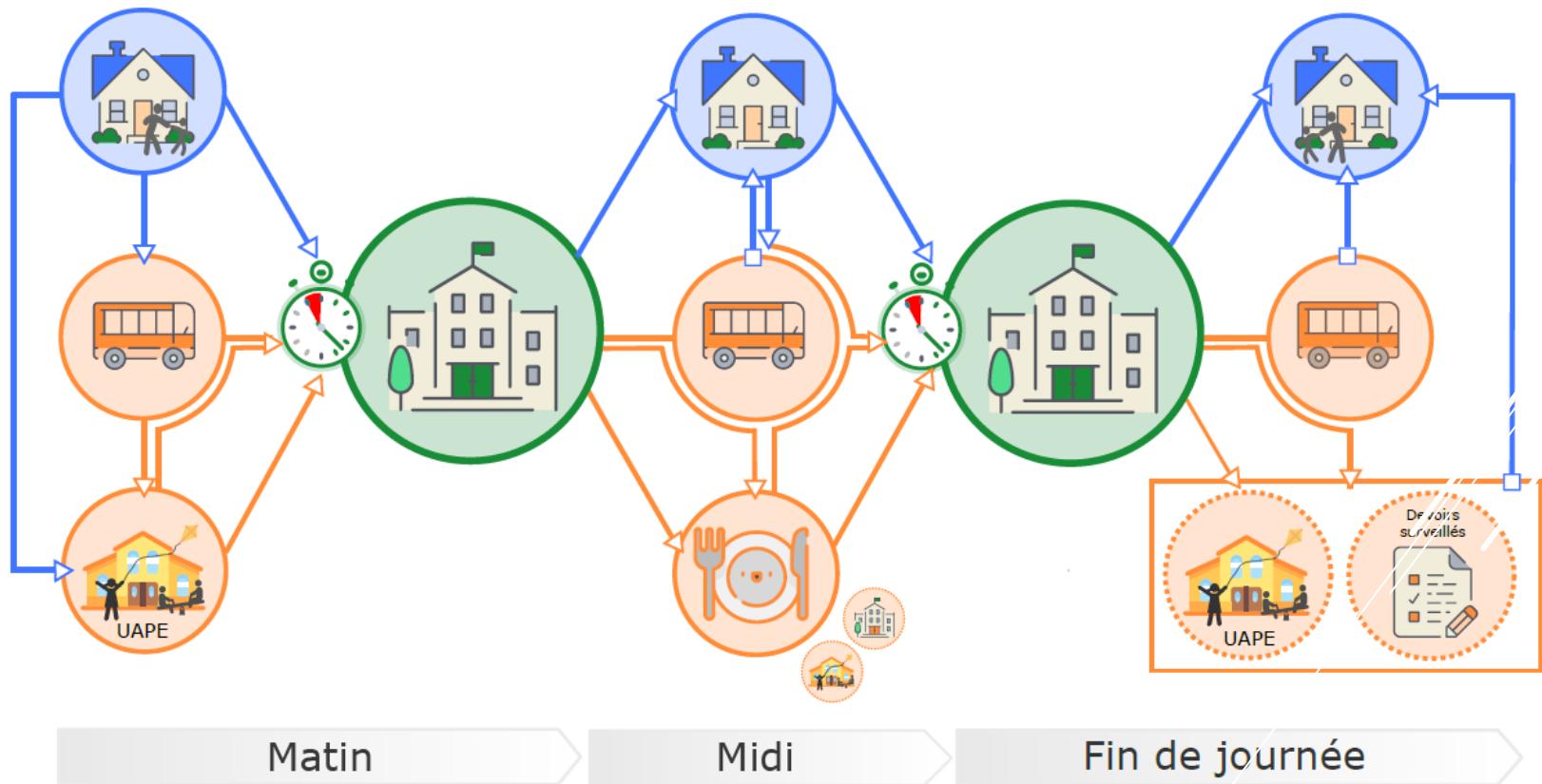
Morges



RESPONSABILITÉS



Partage des responsabilités entre la famille, les communes et l'école dans la journée de l'élcolier



STRUCTURE SCOLAIRE VAUDOISE

		Rac1 et Rac2 12 ^e année certificative			degré secondaire I
14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale		troisième cycle voie prégymnasiale	
13-14 ans	10S				
12-13 ans	9S				
11-12 ans	8P				
10-11 ans	7P				
9-10 ans	6P	deuxième cycle primaire			
8-9 ans	5P				
7-8 ans	4P	premier cycle primaire			degré primaire
6-7 ans	3P				
5-6 ans	2P				
4-5 ans	1P				

Structure de l'école obligatoire vaudoise



QUELQUES REPÈRES



- ▶ L'école enfantine (1-2P) est obligatoire dès l'âge de 4 ans révolus au 31 Juillet
- ▶ Cahier de communication officiel : Il est spécifique à ces 2 premières années de la scolarité. Il vise l'échange entre l'école et la famille.
- ▶ Une grille horaire selon le Cadre Général de l'Evaluation :
 - ▶ 1P => 18 périodes
 - ▶ 2P => 26 périodes

HORAIRES (JUSQU'EN 6P)

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
(8h40) 8h45 12h05	Tous	Tous	2P	Tous	Tous
(13h55) 14h00 15h30	2P	1P	Congé	2P	2P

Voici les horaires, ils sont harmonisés avec ceux des élèves plus âgés.

Quelques variations sont possibles, notamment au niveau des heures de début et fin au collège de **Vufflens-le-Château** (8h30-11h55)

Attention! Les élèves doivent être présents dans la cour 5 minutes avant le début officiel des cours.

Ex: A Vufflens-le-château les élèves doivent être dans la cour à **8h25 le matin.**

QUELQUES RÈGLES

- ❖ L'accès au collège n'est possible **que sur invitation, demande préalable ou urgence.**

La transition famille – école doit être claire.

La séparation, parfois dououreuse, doit se faire progressivement devant l'école et non pas dans l'école.

Merci pour votre aide !



QUELQUES RÈGLES - INFORMATIONS

- ▶ Les cours sont obligatoires ! Les absences doivent être justifiées.
- ▶ Les dates des vacances doivent être respectées
- ▶ La lettre d'enclassement sera envoyée à la fin juin / début juillet par courrier postal



CONGÉS

1. Demande de congé motivée
2. Demande de congé non motivée «Congé Joker»



1. CONGÉ MOTIVÉ

- ▶ Demande au minimum 2 semaines à l'avance à la Direction par courriel à ep.morges-ouest@vd.ch
- ▶ En principe, il n'est pas accordé de congé motivé immédiatement avant ou après les vacances (RLEO, art.54)
- ▶ Le prix des billets d'avion n'est pas un motif suffisant pour obtenir un congé contrairement à un projet familial occasionnel.



2. CONGÉ JOKER

Un congé joker, c'est quoi?

Liberté de prendre des congés non motivés, c'est-à-dire sans devoir donner de justification, mais **sous certaines conditions.**

Le congé joker s'inscrit dans le cadre des **18 demi-journées** de congé de la **compétence de la direction de l'établissement.**



MODALITÉS DU CONGÉ JOKER

- ▶ Jusqu'à **6 demi-journées** par année scolaire
- ▶ Par « demi-journée », on entend tout ou partie du matin ou de l'après-midi, indépendamment du nombre de périodes
- ▶ Peut être pris durant l'année scolaire (hors des jours exclus)
- ▶ Sur une **simple annonce à la maîtresse ou au maître de classe** via le **formulaire habituel** de l'agenda ou du cahier de communication

Le congé joker ne nécessite ni appréciation, ni autorisation, pour autant de respecter les conditions qui suivent.

CONDITIONS DU CONGÉ JOKER

- ▶ Annonce **au moins 2 jours à l'avance**
- ▶ **2 demi-journées cumulables** au maximum
 - Pas un jour complet avant **ET** un jour complet après les vacances, week-ends ou jours fériés (cela équivaudrait à 4 demi-journées cumulées)
- ▶ Le congé est considéré comme utilisé **en cas de renoncement moins de 2 jours avant son déroulé**
- ▶ **Pas de report** du solde d'une année à l'autre
 - Nouvel article 54a du RLEO (sous l'appellation congé non motivé)

TOUJOURS POSSIBLE, SAUF

- ▶ Le premier jour d'école de l'année scolaire
- ▶ Le jour précédent ou suivant directement un congé motivé accordé
- ▶ Les jours de camps, sorties de classe ou courses d'école
- ▶ Si l'absence implique un dépassement de la durée de 18 demi-journées de congé pour l'entier de l'année scolaire (maximum de la compétence de l'établissement)



COMMENT L'ANNONCER?

- ▶ Information par écrit à la maîtresse ou au maître de classe via le formulaire habituel de l'agenda ou du cahier de communication
- ▶ Dans la case « Motif », inscrire « Congé joker »



PRÉPARER VOS ENFANTS À PARTICIPER À UN CAMP EST UN GRAND PAS VERS L'AUTONOMIE !



Quinze raisons en faveur d'un camp

mobilesport.ch

1 Relever des défis inhabituels.
2 Voir et éprouver sous un nouveau jour le paysage, le temps, la nature dans un environnement propice à la découverte.
3 Découvrir et tester de nouvelles activités sportives dans un cadre de vie et d'apprentissage extrascolaire.
4 Expérimenter la force et la mobilité de leur propre corps soumis à des charges physiques.
5 Se comporter de manière saine et sûre (estimation des risques et dangers par ex.).
6 Vivre et partager des réussites et des échecs, déceler les capacités et les potentiels moins valorisés à l'école.
7 Côtoyer les camarades de classe dans un milieu différent en pratiquant des activités insolites (cuisiner par ex.).
8 Fonctionner et agir en tant que groupe.
9 Se débrouiller sans les parents: où sont mes chaussures de marche? Ma crème solaire? Est-ce que j'ai pensé à tout?
10 Gérer le quotidien du camp, contribuer à la réussite de l'ensemble, faire quelque chose pour la communauté (cuisiner, ranger, organiser une soirée de jeux, des petits concours, etc.).
11 Vivre la réalité professionnelle de certaines personnes: comment fonctionne un centre sportif? Quels métiers y sont associés?
12 Voir les enseignants endosser d'autres rôles et effectuer avec eux une course d'orientation nocturne par exemple.
13 Organiser ensemble des activités de loisir innovantes, en exploitant les possibilités du lieu.
14 Passer une semaine complète, pourquoi pas, sans écran et réfléchir aux nouvelles opportunités que cela engendre.
15 Collecter des souvenirs qui déplieront leurs effets une fois de retour en classe: photos, vidéos, journal de bord, et quoi encore?

LE CENTRE MARCEL BARBEY



Etablissement primaire Morges Ouest

Chercher
ACCUEIL



LIENS

CONTACT

Direction Vie

Bâtiments

Transports

Parascolaire

www.e-morgesouest.ch

Notre site Internet vous permet
d'obtenir de nombreuses informations
utiles. Il est mis à jour régulièrement.
Le présent Powerpoint y sera déposé et
vous y retrouverez toutes les
informations et documents concernant
la rentrée scolaire (**Bloc => Espace pour
les parents / Formulaires et documents
à télécharger**)



Etablissement primaire

de Morges Ouest

Direction

Vie scolaire

Bâtiments

Transports

Parascolaire

Autorités

Espace Couvaloup – Programme des vacances de Pâques

Calendriers des classes – Teamup

FAQ / Informations destinées aux parents et aux professionnels de la formation dans le...



Mot du Directeur



Informations générales à propos de l'Etablissement



Espace pour les parents / Formulaires et documents à télécharger



Arrivées et départs des élèves / Informations diverses



Horaires et coordonnées des bâtiments scolaires ainsi que du Secrétariat



Mon enfant commence l'école bientôt



PRÊT POUR L'ÉCOLE ?

Devenir «élève»

C'est aussi apprendre à se séparer progressivement de sa famille.

C'est se développer, grandir, passer d'un espace communautaire qu'est la famille à un espace collectif qu'est la classe.



Les élèves sont différents !

culture



valeurs

connaissances

maturité

Les enfants qui entrent à l'école proviennent de milieux variés de par leur origine mais également de par les valeurs familiales.

A cet âge, quelques mois peuvent marquer une grande différence entre les enfants du point de vue de leur maturité ou de leurs connaissances.

► En début d'année, les enseignant.e.s commencent par mettre en place des règles de fonctionnement pour apprendre à vivre ensemble au quotidien.





COURS INTENSIFS DE FRANÇAIS (CIF)

- Durant la semaine d'école, des enseignants de CIF interviennent en classe ou en dehors pour les élèves allophones.

LA COLLABORATION

- ▶ Participer aux réunions de parents et aux entretiens avec l'enseignant.e
- ▶ Prendre contact avec l'enseignant.e en cas de problème ou de question.
- ▶ Assurer un bon suivi administratif(signature, réponse....)



LA COMMUNICATION

- Le cahier de communication est un document qui permet de donner différentes informations sur la vie de la classe.
- C'est un lien entre la maison et l'école. Votre enfant le prendra le vendredi pour la maison et le ramènera lundi matin à l'école.
- Il deviendra un agenda dès la 3^{ème} primaire. Votre enfant y notera ses devoirs et ses évaluations.



COMMENT SOUTENIR L'ENSEIGNANT.E ?

- ▶ Respecter l'horaire
- ▶ Prévenir en cas d'absence
- ▶ Respecter les règles de l'école



CE QUE FAIT L'ÉCOLE POUR FACILITER L'ARRIVÉE DE VOTRE ENFANT.

Les 3 premières semaines:

- Surveillance accrue à la récréation (20 minutes par matin).
- Adultes surnuméraires dans les classes.
- Coordination avec l'UAPE et l'AREMS lors des transitions.

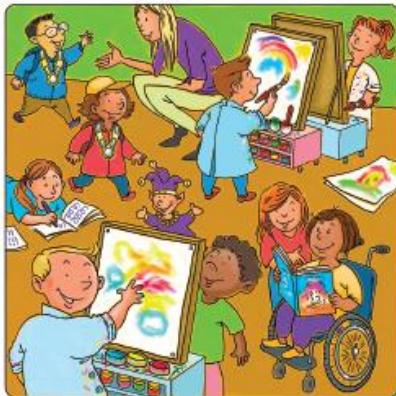
Et ensuite:

- Réunion de parents organisée par l'enseignant.e avant les vacances d'automne.

- ▶ **Comment aider votre enfant à développer son autonomie ?**

FLYER «ENTRÉE À L'ÉCOLE»

Mon enfant
va bientôt
commencer l'école



Quelques idées
pour faciliter
ses débuts en
première année

Lien => Dépliant

En attendant la rentrée, vous pouvez encourager
votre enfant à:



aller aux toilettes
et se laver les mains
sans aide



se déshabiller et s'habiller



mettre
sa veste
et la fermer



mettre ses
chaussures



ranger ses affaires



se moucher



Encouragez et
félicitez votre enfant
à chaque essai !



MATÉRIEL SCOLAIRE

Le matériel fourni par l'école:

- ▶ Crayons, stylos feutres, ciseaux, colle, cahiers, papier...

Ce dont votre enfant aura besoin:

- ▶ Pantoufles (qui tiennent aux pieds)
- ▶ Affaires de gymnastique
- ▶ Peut-être un tablier

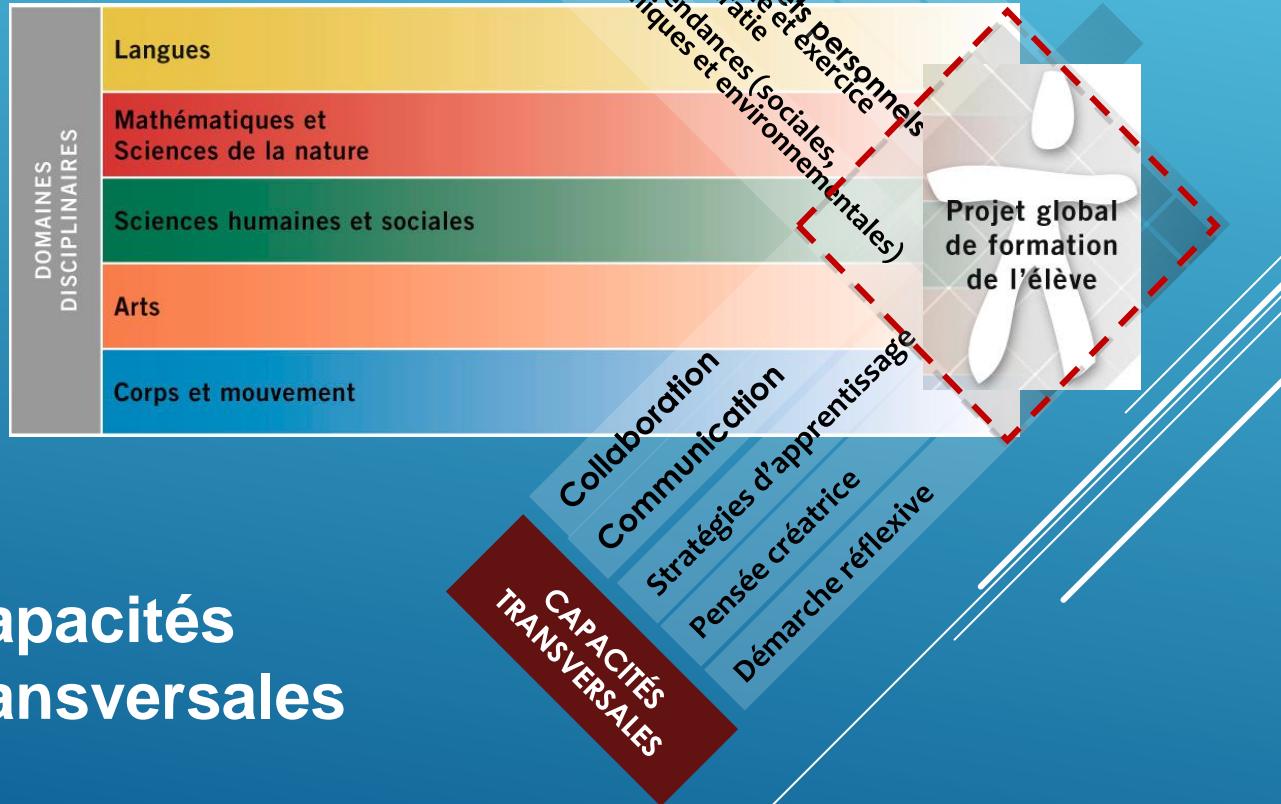
Des informations vous seront données par les enseignant.e.s, car il y a des pratiques différentes.

PLAN D'ÉTUDES ROMAND

Formation générale

Domaines disciplinaires

Capacités transversales





LES ENSEIGNANT.E.S 1-2P SE RÉJOUISSENT DE VOUS
RENCONTRER LE **24 JUIN** LORS DU MOMENT **PORTES
OUVERTES** (15H45 – 16H30), VOS ENFANTS DÉCOUVRIRONT
LA CLASSE ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT. (LA LETTRE
D'ENCLASSEMENT ARRIVERA FIN JUIN, AVANT LE 24 JUIN)

SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

- ▶ **Infirmière en santé communautaire** : Mme Christel Bessel
- ▶ Travaille sur les 7 bâtiments scolaires de Morges Ouest
- ▶ **Jours de présence** : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
- ▶ **Horaires** : 8h-12h / 12h30-15h40



Deux bureaux à ce jour :

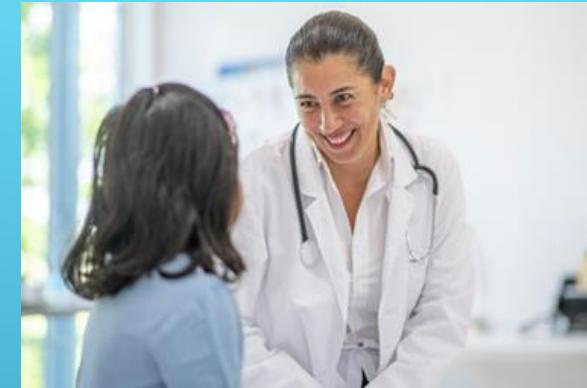
- **Bureau principal** : Collège de la Burtignière
- **Bureau secondaire** : Collège du Petit-Dézaley

LES PRESTATIONS

Le service de santé est un lieu d'accueil pour les enfants et leur famille.

L'infirmière scolaire propose un accompagnement professionnel pour toute question en lien avec le bien-être.

Spécialisées en santé communautaire, les infirmières et infirmiers offrent des prestations durables de promotion de la santé et de prévention dans le respect de la confidentialité et des choix des enfants et des adolescents dans une visée inclusive.



OFFRE DE PRESTATIONS

- **Soins personnalisés**, écoute et soutien
- **Evaluation, orientation et collaboration** avec les partenaires et les réseaux de soins
- Accompagnement dans des **situations individuelles**, diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences, incidents critiques) et dans des **expériences de santé spécifiques** (maladies chroniques, en situation de handicap)
- Participation à la mise en place de **projets de promotion de la santé** avec les professionnels de l'école (équipe PSPS)
- Mise en œuvre de la **vaccination scolaire** par délégation du médecin cantonal
- Information sur les **prestations infirmières** à l'ensemble de la communauté scolaire



Région Venoge-Lac



Direction
Psychologie
Psychomotricité
Logopédie en milieu
Scolaire

Le partenariat parental

Ouvrir le chemin de l'autonomie

Semer la confiance

Accueillir

Être gardien du temps

Tenir des limites

Apprivoiser les
émotions

Soutenir les apprentissages et composer avec les normes scolaires

Oser demander de l'aide et ne pas rester seuls

Garantir une place à chacun

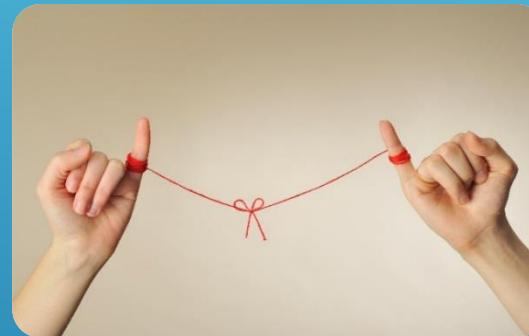
Aimer

Réguler et parler des
écrans

Ecouter puis décider

Rassurer

Aider l'enfant à dompter
son "lion"



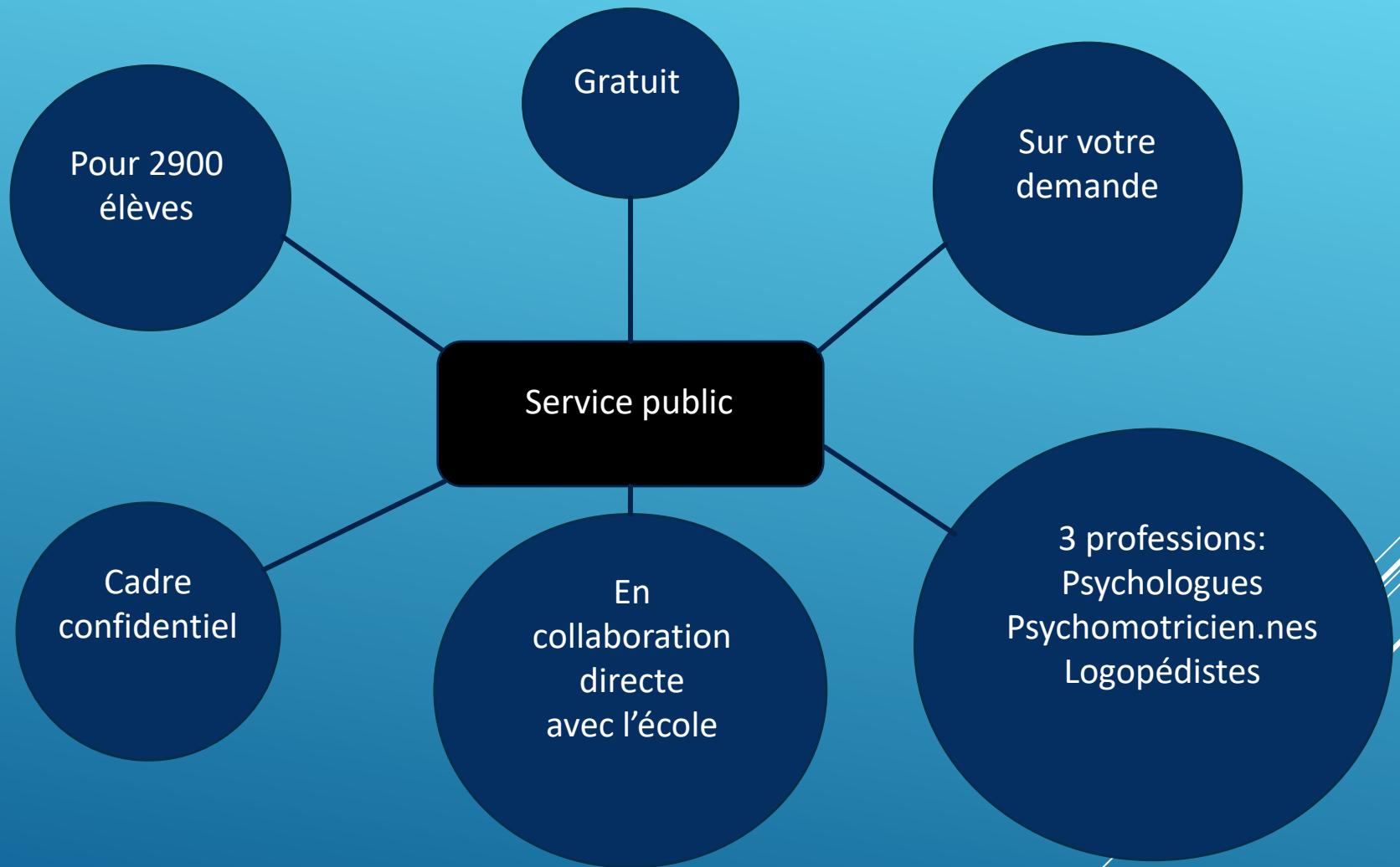
Garder le fil rouge



?



Service PPLS de Morges et environs



Démarches



Démarches (2)



Le partenariat parental

Être parents, c'est aussi "une aventure, un voyage, un tourbillon d'émotions. Et parfois, on se sent bien seul, bien mal dans son rôle de parent. On est parfois inquiet, souvent dépassé, un peu démunis, plein de doutes..."



Contact pour les nouvelles demandes



Service PPLS de Morges et environs



Association Scolaire Intercommunale de Morges et Environs (ASIME)

Communes

- ✓ Aclens
- ✓ Bremblens
- ✓ Chigny
- ✓ Echichens
- ✓ Lully
- ✓ Morges
- ✓ Romanel-sur-Morges
- ✓ Tolochenaz
- ✓ Vufflens-le-Château
- ✓ Vullierens

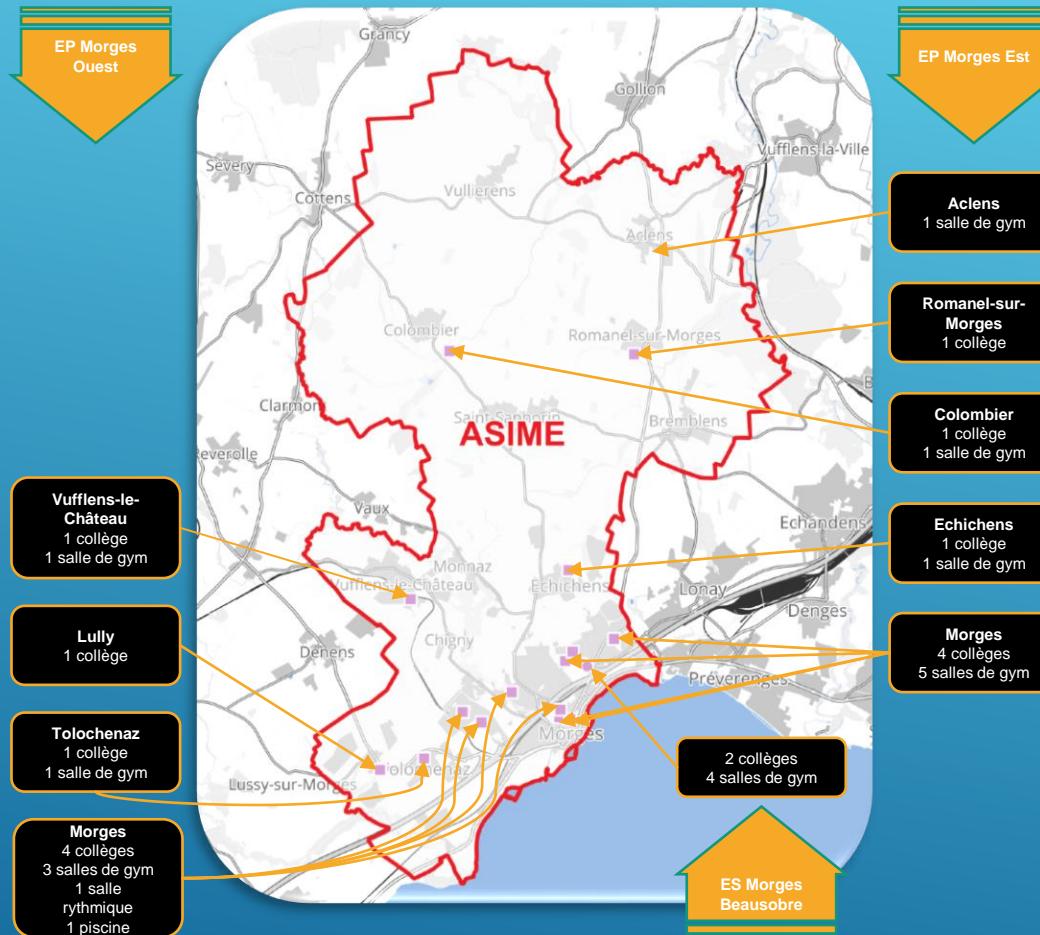


Population

~ 27'200
habitant.e.s

~ 2'900 élèves

LES LOCAUX SCOLAIRES



LES AUTRES PRESTATIONS



Camps scolaires (dès la 1P)



Camps de ski alpin (en 9S)



Voyages d'études (en 11S)



Équipements et mobilier



Colonies de vacances (à partir de 6 ans)



Transports scolaires



Cabinet dentaire scolaire (dès la 1P)



Devoirs surveillés (dès la 4P)



Médecin scolaire



Sport scolaire facultatif (dès la 3P)

OÙ SOMMES-NOUS ?

Collège de Beausobre, Bâtiment administratif, Ch. de la Grosse-Pierre 1 à Morges



Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00.

L'après-midi nous sommes à votre disposition sur rendez-vous uniquement.

Tél. +41 21 804 15 20 - info@asime.ch -
www.asime.ch

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Composition:

- 6 représentants des parents
- 6 représentants de la société civile
- 6 représentants des professionnels de l'école
- 6 représentants des autorités

Rôles principaux:

- Insertion de l'établissement dans la vie locale
- Echanges entre établissement scolaire-autorités locales-population-parents d'élèves
- Cohérence de la journée de l'enfant/élève et proposition à l'attention des instances compétentes

Projet du Quart – Parents:

- Thématique du harcèlement entre élèves
- Thématique des écrans

Contact du Quart-parents:

- cet-parents@asime.ch

Comité

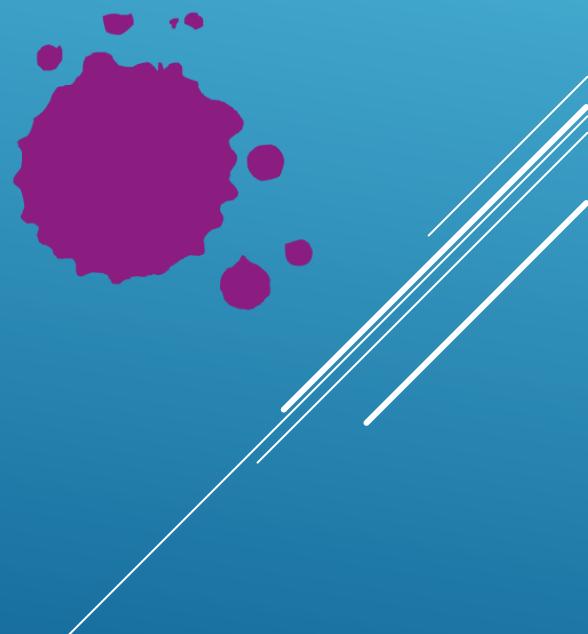
Présidente : Mme Léa Goasguen

Secrétaire : Mme Maria Pantò

Trésorière : Mme Alma Clavadetscher

Membre : Mme Karen Thomas

Membre : M. Sacha Varone



EN QUOI UNE APE PEUT VOUS ÊTRE UTILE ?

1. Une APE aide à une meilleure **collaboration** entre familles et écoles
2. Une APE est une **caisse de résonnance** des parents, elle porte leur voix
3. Une APE est un **relai d'information** vers les parents/familles
4. Une APE aide à **construire des projets communs**



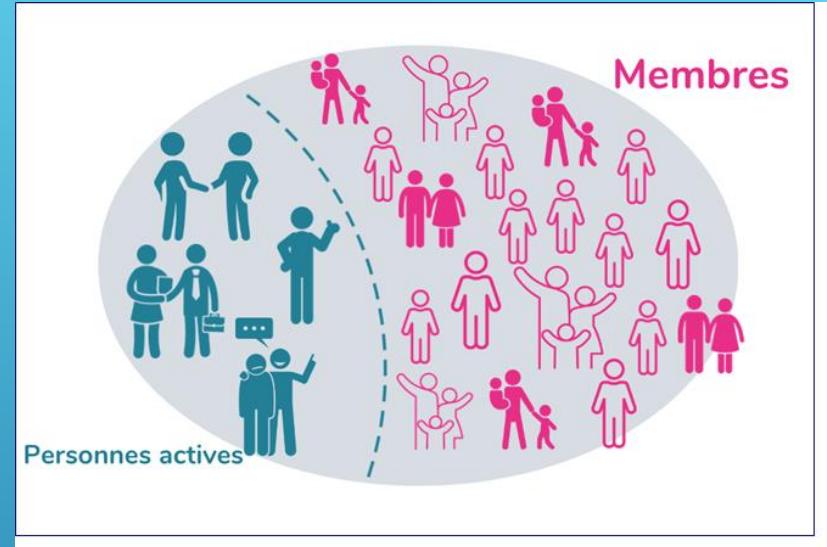
ETRE MEMBRE, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

En tant que membre :

- **Vous ne devez rien faire, rien organiser,**
- Vous êtes libre(s) de participer aux activités proposées ou pas,
- Vous profitez de tarifs préférentiels.

Par le versement de votre cotisation :

- **Vous soutenez** l'action et les personnes qui s'engagent à représenter les parents,
- Vous **pouvez faire entendre** votre avis,
- Vous donnez du poids, de l'importance à la parole portée.



VOTRE AVIS COMPTE... DEVENEZ MEMBRE !



morges@ape-vaud.ch

<https://ape-morges.ch>



QUESTIONS?